

MICHEL DE MONTAIGNE

# ESSAYS

## Book 1 · Chapter 10



Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on July 28, 2021

HYPERESSAYS is a project to bring a complete hypertext edition of Michel de Montaigne's *Essays* to the web. More information at [www.hyperessays.net](http://www.hyperessays.net)

BORDEAUX-1-10-20210728-215125

---

## Du parler prompt ou tardif

A *Onc ne furent à tous toutes graces données.*

A AUSSI VOYONS NOUS qu'au don d'eloquence, les uns ont la facilité et la promptitude, et ce qu'on dit, le boutehors si aisé, qu'à chasque bout de champ ils sont prests : les autres plus tardifs ne parlent jamais rien qu'elabouré et premedité. Comme on donne des regles aux dames de prendre les jeux et les exercices du corps, selon l'avantage de ce qu'elles ont le plus beau. Si j'avois à conseiller de mesmes, en ces deux divers avantages de l'eloquence, de laquelle il semble en nostre siecle, que les prescheurs et les advocats facent principale profession, le tardif seroit mieux prescheur, ce me semble, et l'autre mieux advocat : Par ce que la charge de celui-là luy donne autant qu'il luy plaist de loisir pour se preparer ; et puis sa carriere se passe d'un fil et d'une suite, sans interruption : là où les commoditez de l'avocat le pressent à toute heure de se mettre en lice : et les responces improuveuës de sa partie adverse, le rejettent de son branle, où il luy fautsur le champ prendre nouveau party.

A Si est-ce qu'à l'entreveuë du Pape Clement et du Roy François à Marseille, il advint tout au rebours, que monsieur Poyet, homme toute sa vie nourry au barreau, en grande reputation, ayant charge de faire la harangue au Pape, et l'ayant de longue main pourpensee, voire, à ce qu'on dict, apportée de Paris toute preste, le jour mesme qu'elle devoit estre prononcée, le Pape se craignant qu'on luy tinst propos qui peust offenser les ambassadeurs des autres Princes qui estoyent autour de luy, manda au Roy l'argument qui luy sembloit estre le plus propre au temps et au lieu, mais de fortune, tout autre que celui, sur lequel monsieur Poyet s'estoit travaillé : de façon que sa harengue demeuroit inutile, et luy en falloit promptement refaire une autre. Mais s'en sentant incapable, il fallut que Monsieur le Cardinal du Bellay en prinst la charge.

B La part de l'Advocat est plus difficile que celle du Prescheur : et nous trouvons pourtant ce m'est advis plus de passables Advocats que Prescheurs, au moins en France.

A Il semble que ce soit plus le propre de l'esprit, d'avoir son operation prompte et soudaine, et plus le propre du jugement, de l'avoir lente et posée. Mais qui demeure du tout muet, s'il n'a loisir de se preparer : et celuy aussi, à qui le loisir ne donne advantage de mieux dire, ils sont en pareil degre d'estrangeté. On recite de Severus Cassius, qu'il disoit mieux sans y avoir pensé : qu'il devoit plus à la fortune qu'à sa diligence : qu'il luy venoit à prouffit d'estre troublé en parlant : et que ses adversaires craignoyent de le picquer, de peurque la colere ne luy fist redoubler son eloquence. Je cognois par experience cette condition de nature, qui ne peut soustenir une vehemente premeditation et laborieuse : si elle ne va gayement et librement, elle ne va rien qui vaille. Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils puent à l'huyle et à la lampe, pour certaine aspreté et rudesse, que le travail imprime en ceux où il a grande part. Mais outre cela, la sollicitude de bien faire, et cette contention de l'ame trop bandée et trop tendue à son entreprise, la rompt et l'empesche, ainsi qu'il advient à l'eau, qui par force de se presser de sa violence et abondance, ne peut trouver yssue en un goulet ouvert.

A En cette condition de nature, dequoy je parle, il y a quant et quant aussi cela, qu'elle demande à estre non pas esbranlée et picquée par ces passions fortes, comme la colere de Cassius, (car ce mouvement seroit trop aspre) elle veut estre non pas secouée, mais sollicitée : elle veut estre eschauffée et resveillée par les occasions estrangeres, presentes et fortuites. Si elle va toute seule, elle ne fait que trainer et languir : l'agitation est sa vie et sa grace.

B Je ne me tiens pas bien en ma possession et disposition : le hazard y a plus de droit que moy, l'occasion, la compaignie, le branle mesme de ma voix, tire plus de mon esprit, que je n'y trouve lors que je le sonde et employe à part moy.

A Ainsi les paroles en valent mieux que les escrits, s'il y peut avoir chois où il n'y a point de prix.

C Cecy m'advient aussi, que je ne me trouve pas où je me cherche : et me trouve plus par rencontre, que par l'inquisition de mon jugement. J'auray eslançé quelque subtilité en escrivant. J'enten bien, mornée pour un autre, affilée pour moy. Laissons toutes ces honnestetez. Cela se dit par chacun selon sa force. Je l'ay si bien perdue que je ne sçay ce que j'ay voulu dire : et l'a l'estranger decouverte par fois avant moy. Si je portoy le rasoir par tout où cela m'advient, je me desferoy tout. Le rencontre m'en offrira le jour quelque autre fois, plus apparent que celuy du midy : et me fera estonner de ma hesitation.